

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01075 Numéro SIREN : 798 170 114 Nom ou dénomination : 31 EXPOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 7646

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/7646

Déposant :

Nom/dénomination : 31 EXPOS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 798 170 114

N° gestion : 2013 B 01075



Désignation de l'entreprise : 31 EXPOS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1, rue Henri Spriet 14120 MONDEVILLE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 79817011400010		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2018	
Capital souscrit non appelé (I)		Net 3	
Frais d'établissement*		AA	
Frais de développement*		AB	
Concessions, brevets et droits similaires		CX	
Fonds commercial (1)		AF	
Autres immobilisations incorporelles		AH	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AJ	
Terrains		AL	
Constructions		AN	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP	
Autres immobilisations corporelles		AR	
Immobilisations en cours		AT	
Avances et acomptes		AV	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AX	
Autres participations		CS	
Créances rattachées à des participations		CU	
Autres titres immobilisés		BB	
Prêts		BD	
Autres immobilisations financières*		BF	
TOTAL (II)		BH	
Matières premières, approvisionnements		BJ	
En cours de production de biens		BL	
En cours de production de services		BN	
Produits intermédiaires et finis		BP	
Marchandises		BR	
Avances et acomptes versés sur commandes		BT	
Clients et comptes rattachés (3)*		BV	
Autres créances (3)		BX	
Capital souscrit et appelé, non versé		BZ	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CB	
Disponibilités		CD	
Charges constatées d'avance (3)*		CF	
TOTAL (III)		CH	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CJ	
Primes de remboursement des obligations (V)		CW	
Écarts de conversion actif* (VI)		CM	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CN	
(1) Dont droit au bail :		CO	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise 31 EXPOS

Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 561 000)	DA	561 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	21 717
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	42 058
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	113 536
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DO	
	Provisions pour charges	DP	
	TOTAL (II)	DQ	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DR	
	Autres emprunts obligataires	DS	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DT	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DU	54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DV	110 742
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DW	
	Dettes fiscales et sociales	DX	11 778
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DY	75 879
	Autres dettes	DZ	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA
	TOTAL (IV)	EB	
	Ecarts de conversion passif *	EC	198 453
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EE	936 765
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1B	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1C	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1D	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1E	
		EF	
		EG	198 453
		EH	54

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : 31 EXPOS				Exercice N		Néant ☐ *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
		FJ	FK	FL			
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						
	Autres Produits (1) (11)						169 061
Total des produits d'exploitation (2) (I)							169 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW			10 757
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX			614
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE			1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							157 689
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							157 689

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise 31 EXPOS

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	44 153
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	169 061
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	55 525
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	113 536
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	168 589	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



31 EXPOS
Société par actions simplifiée
Au capital de 561 000 euros
Siège social : 1, rue Henri Spriet,
14120 MONDEVILLE

798 170 114 RCS CAEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 113 536 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	5 677 euros
<i>Correspondant à 5% du bénéfice</i>	
A titre de dividendes	100 000 euros
Au compte « autres réserves », le solde	7 859 euros
Bénéfice de l'exercice	113 536 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 1,78 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.



Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

L'assemblée rappelle qu'il a été distribués au cours des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Dividende distribué
31 décembre 2017	1,62 €
31 décembre 2016	1.60 €
31 décembre 2015	0.89 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Catherine PILLET

Certifié conforme

